



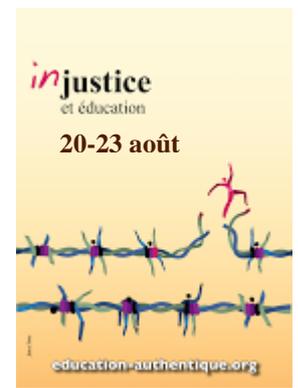
=====

L'ÊTRE de

LEA 78 - mars 2015

LETTRE DE L'É.A. ('ÉDUCATION' AUTHENTIQUE)

=====



La fortune appartient à ceux qui se soulèvent tôt¹.

=====

Cette « Lettre » n'a pas pour objet de convaincre et encore moins de « lutter » pour (ou contre) quoi que ce soit. Sa raison d'être est de partager, non d'avoir raison ou de « gagner ». La lire ne m'engage à rien. C'est juste une occasion de « considérer » des idées (d'autres, sans avoir à réagir : il n'y a, en effet, ni à approuver, ni à réfuter, ni à adhérer, ni à acheter, ni à appliquer... ni même à comprendre. Seulement à « considérer ».

Quatre grandes parties la composent :

- REFLETS : effets de la réflexion (miroir) d'une certaine lumière, d'un éclairage, d'une image – chatoiements, et effets de la réflexion (pensée) – organiser/effectuer, mais encore traduire dans les faits/*effectivation
- ACTES : décisions instantanées, ponctiformes et novatrices
- ÉCHOS : répétition –réélaborée – de ce que d'autres ont dit et qui résonne/raisonne en moi
- OUTRE : « de plus » et « réservoir pour la soif ».

=====

[REFLETS]

La justice, une compétence

Ce qui vit, ce n'est pas la société, pas la culture, pas le droit, mais les hommes²

« C'est pas juste ! » : le ressenti de l'injustice est premier. Ce serait peut-être alors ce sentiment d'injustice qui fonderait l'envie et l'idée de justice. Car la justice n'existe pas, sans l'injustice. Ce que disait déjà Héraclite d'Ephèse : « S'il n'y avait pas d'injustice, on ignorerait jusqu'au nom de la justice. » Et plus récemment, Alain : « La justice n'existe pas, c'est pourquoi il faut la faire. »

Pourtant, pourquoi ressentirais-je l'injustice, si je n'avais pas une *compétence* préalable de justice ? À l'inverse donc, n'est-ce pas plutôt ma compétence de justice qui me permet d'éprouver cette sensation d'injustice ? Poser alors la justice comme une compétence et non comme un idéal, une valeur, une vision ou un sentiment, modifie profondément l'analyse. Comme toute compétence innée – telle respirer ou apprendre – je peux, bien entendu, la laisser en jachère, la cultiver, la contrecarrer... chez moi ou chez les autres. Mais cela n'affecte pas pour autant son existence³. Ce postulat n'élimine pas, pour autant, les divergences d'intérêt et les violences. C'est, de fait, la réalité « de possibles latéraux⁴ », de cette égale compétence en chacun⁵, que vient précisément nier la violence.

Les sociétés se constituent autour d'un principe valant pour tous – fût-il imposé par la force. En résultent des schèmes qui guident de l'intérieur, des habitudes qui donnent à la contrainte un air naturel. Cela n'évacue pas, pour autant, l'existence de cette compétence qui sera alors l'origine (profonde) d'un différend, d'une dénonciation, d'une dispute – lequel devient une nouvelle preuve de cette compétence de justice.

Pour autant, l'exigence de justice n'évite pas la référence à une échelle de valeurs. Car l'égalité de compétence entraîne une égalité dans la distri-



Plonk et Replonk

¹ Jean Bondiork, *Encyclopédie officielle des calembours*, p. 168. Également : *L'avenir appartient à ceux qui se lavent tôt* (parce qu'il reste de l'eau chaude : film *Dans une galaxie près de chez vous*) ; *L'avenir appartient à ceux qui ont le veto* (Coluche) ; *Le monde appartient à ceux dont les ouvriers se lèvent tôt* (Geluk).

² William Baranès, *La Justice, l'obligation impossible*, Autrement, p. 90.

³ Certes, il s'agit d'un postulat (qui ne peut donc être démontré). Mais *a contrario*, on ne connaît personne qui n'ait éprouvé le sentiment de l'injuste, à un moment ou un autre de sa vie – fût-il Hitler, le plus grand magnat, ou le plus grand sage...

⁴ Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences*, Folio, p. 85.

⁵ De la même manière que nous postulons, avec Joseph Jacotot, l'égalité des intelligences.

bution de ce qui fait valeur dans la société, en fonction de la qualité de chacun. C'est précisément ce qui définit les inégalités : un désaccord sur la valeur des choses reçues ou sur celle des personnes réceptrices. Ce genre de litige peut être dissipé par le juge ou le médiateur qui va alors rechercher l'accord sur la valeur⁶ des choses et sur celle des personnes. Définir des grandeurs légitimes repose sur deux contraintes en tension. « La première, [la] contrainte de commune humanité, pose une identité fondamentale entre les personnes susceptibles de s'accorder. La seconde contrainte applique un ordre sur cette contrainte. Les personnes ont en commun d'être égales sous le rapport de leur appartenance à l'humanité, tout en étant ordonnées à un principe de grandeur.⁷ » D'une part, les principes de grandeur sont attachés à des situations – et non à des personnes. Les personnes passent, en effet, par des grandeurs variables selon les situations. D'autre part, les grandeurs sont *en puissance* et ne sont actualisée que lors d'un acte ou d'une épreuve. L'ajustement entre la grandeur des personnes et les choses se fait, en Justice, au moyen d'autres choses que sont les règlements, les lois, les codes... Et lorsque le monde fait l'objet de critiques, on recourt à la preuve, à l'épreuve. Pour que la preuve soit convaincante, les personnes s'y soumettent dépouillées de toute marque de grandeur préalable. L'objectif est d'obtenir un accord sur la puissance⁸ des parties en conflit – dans le cadre de leur égale compétence de justice.

Il est possible de vivre et agir de quatre manières : deux sont des régimes de paix et deux des régimes de dispute. Lorsque les équivalences sont plus ou moins tacitement acceptées, nous sommes dans (la paix par) la justesse. Lorsqu'il n'y a pas de calcul d'équivalence, nous sommes dans (la paix par) l'amour-*agapé* qui n'attend précisément rien en retour. Sinon, lorsque les équivalences ne sont plus reconnues, nous recourons à (la dispute par) la justice. Enfin, lorsqu'il n'y a rien de tout cela, nous sommes dans la (la dispute par) violence brute.

Sous quel régime je vis ? Dans lequel je souhaite vivre ?⁹

Jean-Pierre Lepri

Pour approfondir la question : **(In)justice et éducation**, rencontre CREA, 20-23 août 2015 à 71250 Cluny (Bourgogne) : education-authentique.org/index.php?page=rencontre-annuelle

[ACTES]

La bêtise c'est de vouloir conclure

Gustave Flaubert

Est-ce que je suis à ma place ici ?¹⁰

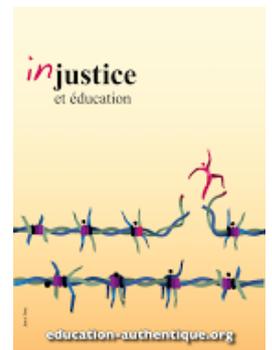
1. Les prochains rendez-vous du CREA

20-23 août : (In)Justice et éducation, rencontre annuelle. Clara, 06 22 10 70 00, villar.clara@yahoo.fr et education-authentique.org/index.php?page=rencontre-annuelle

Distribuer la carte ci-jointe ? Envoyer un mél à appvie-crea@yahoo.fr, avec en objet « Cartes » suivi du nombre et, dans le texte, l'adresse postale de livraison (gratuit). ➔

Déscolariser la société, une nouvelle vidéo, 8:49 min :

<http://youtu.be/GsbB8gw1ih4>



2. De l'éducation

• **Samedi 21 mars**, Rencontres du *Printemps de l'éducation*, Gaîté lyrique, 3 bis rue Papin, 75003 Paris, à 15h 45 Agora 2, Foyer moderne, *Éduquer hors institutions*, avec notamment Clara Bellar, Jean-Pierre Lepri, André Stern : www.printemps-education.org/les-1eres-rencontres-nationales-du-printemps-de-leducation/

• Condamnés pour l'absentéisme scolaire de leur enfant : **deux mois pour une mère et deux ans pour un père**. Une première en France où l'école n'est pas obligatoire¹¹ ! « *Les parents doivent forcer l'enfant à aller à*

⁶ Ce que Luc Boltanski préfère désigner par le terme de *grandeur*, car toute valeur n'a pas nécessairement à voir avec la justice. Voir son *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard.

⁷ Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences*, Folio, p. 105.

⁸ Ce qui évite de parler de « mérite »...

⁹ Pour approfondir ces questions, voir Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences*, Folio.

¹⁰ Gérard Louvriot, *Orphelin des mots*, XO, p. 167.

¹¹ Voir notamment : www.descolarisation.org/index.php/2-non-categorise/53-decryptage-de-la-notion-d-ecole-obligatoire

l'école » selon le procureur¹², www.vousnousils.fr/2015/02/09/absentisme-scolaire-une-mere-deleve-condamnee-a-4-mois-de-prison-avec-sursis-562445 et www.sudouest.fr/2015/02/12/enfant-descolarise-un-pere-condamne-a-2-ans-1828133-2780.php

• Pour l'abolition de la notation : <http://panote.org/>

• **Ces profs qui démissionnent** : plus de huit cents profs ont démissionné en 2012. Chaque année 1 200 à 1 500 profs ont envie de changer de métier¹³. Les motivations de quelques-uns sur internet (taper le nom suivi de « démissionnaire ») : Céline Alvarez, Sylvie Grau, William Lambert, Laurent Ott, Virginie...

• Des centaines de **petits garçons battus, violés, torturés** voire tués, par leurs « éducateurs », à la maison de « correction » *Dozier*, en Floride : <http://www.parismatch.com/Actu/International/Il-existait-un-cachot-du-viol-Les-details-glacants-du-pensionnat-de-l-horreur-705528>

3. Du reste du monde



• **Une autre vision de l'actualité**, chaque lundi : <http://lundi.am/>

• **Toujours plus pour ceux qui ont déjà tout** : www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-wealth-having-all-wanting-more-190115-fr.pdf

• **Agapè** : C'est, par définition même, le type d'amour duquel on ne puisse pas souffrir, puisque agapè est l'amour qui donne pour le plaisir de donner, sans rien attendre en retour.

L'amour Agapè, Éros, Philia : <https://fr-fr.facebook.com/notes/questions-philosophiques-et-psychologiques/définition-de-lamour-des-3-termes-grec-eros-philia-et-agapé/183468731672076>

[ÉCHOS]

L'enfant est le père de l'homme

William Wordsworth

« Une mention spéciale à "*L'enfant a droit à une éducation gratuite et obligatoire*".

Ce monstre grammatical d'un **droit obligatoire** aurait dû faire frissonner ses créateurs à la première lecture. Si seulement ils avaient jeté un regard sur le point de vue des enfants. Il semble qu'ils n'aient pas : la phrase est tout à fait correcte si elle est lue au seul usage des adultes, à qui reviennent l'obligation et le bénéfice de la gratuité. » Christiane Rochefort www.descolarisation.org/livres/lesenfantsdabord.pdf

J'apprends comme je respire

Amusons-nous à décortiquer le phénomène de la respiration : les narines se dilatent, aspirent l'air qui remonte dans le nez par le méat moyen, franchit la lèvre, atteint les poumons. Là, après un temps plus ou moins élastique, le processus s'inverse; les poumons se contractent et relâchent l'air vers l'extérieur, en laissant le choix au sujet de le laisser sortir par le nez ou par la bouche, sauf s'il a le nez bouché, auquel cas l'air traversera inéluctablement la cavité buccale. La majorité du temps, quand on respire, on ne pense pas à l'acte même. Si, quelqu'un vient nous faire remarquer que nous aspirons l'air trop rapidement, qu'on aspire par le nez alors qu'on devrait se servir de la bouche, que notre cage thoracique n'est pas suffisamment ouverte, et qu'on doit appuyer un peu plus le mouvement de la glotte, et ce pendant de longues années, notre respiration n'aura plus rien de spontané et je gage que notre corps sera bien contraint par cette leçon forcée. Il se passe exactement la même chose quand on apprend. Chacun, en fonction de son rythme, de son envie, de sa physiologie, de son âge, va au-devant de la connaissance, avec sa singularité. S'interposer en donneur de leçon dans cette découverte du monde est à la fois inutile et dangereux.

¹² Souligné par nous. « L'absentéisme scolaire est un fléau. La responsabilité des parents doit être engagée » (Nicolas Sarkozy).

¹³ http://www.aideauxprofs.org/index.asp?affiche=Ressources.htm&rub=La_demission

Un jour, souhaitons-le, on n'aura plus besoin de toutes ces étiquettes: élève, pédagogue, instituteur, universitaire, écolier, formateur, doctorant, collégien, éducateur, disciple, apprenti, enseignant, précepteur, lycéen... Dans une société libérée de ces contraintes, la connaissance se prendra, se partagera, s'échangera, tout simplement.

L'apprentissage sera une évidence au même titre que la respiration. Tout au long de notre vie, librement, simplement, on ira chercher les savoirs qui nous inspirent et donner ceux qu'on expire.

Mathilde Anstett, www.descolarisation.org/index.php/2-non-categorise/79-apprendre-comme-on-respire

[OUTRE]

Solitaire donc solidaire

Albert Camus

L'effet bof

Dans l'effet *bof*, je donne la même probabilité aux deux pôles, à l'existence et à l'inexistence de quelque chose. Cette position est appréciée pour son confort car elle donne la fausse impression d'un juste milieu, d'une bienveillante neutralité.

Un couple se sépare, un ami en parle et dit : « faut dire qu'il était chiant, qu'il était violent, qu'il la frappait ». Automatiquement, quelqu'un a renchéri : « oui, mais tout n'est pas tout noir ou tout blanc, elle devait bien avoir ses torts elle aussi ». Ah ? Bien sûr, une relation se fait à deux, et les deux parties s'entremêlent certainement. Mais au nom de quel principe les torts seraient-ils partagés équitablement ? S'ils existent, quels peuvent être les torts d'un partenaire qui justifient que son compagnon le frappe ?

En plaçant ex-æquo les deux parties, on partage les torts, en un superbe effet *bof* de principe, alors que rien n'excluait qu'un maximum de torts ne vienne que de l'un des deux. Dans les cas de violences conjugales, puisqu'on en parle, les violences sont comme les tâches ménagères : elles sont rarement réparties équitablement. C'est le « biais du monde juste » : une sorte de justice céleste, un monde fait de karmas rieurs, où l'« on n'a que ce qu'on mérite », argument invoqué à chaque fois qu'on veut justifier, naturaliser en quelque sorte un état des choses. Le plus distrayant est que ceux qui rationalisent les injustices de cette manière se posent rarement la question de savoir en quoi ils ont mérité eux, leurs papiers d'identité, l'héritage de leurs parents, la couverture sociale de leur pays ou l'éducation qu'ils ont reçue.

Le monde, comme la chasse, paraît toujours juste aux yeux du vainqueur.

Richard Monvoisin, <http://www.les-renseignements-generaux.org/textes/10441>

* Demande de document au CREA : *par mél* à appvie-crea@yahoo.fr, indiquer la (ou les) référence(s) en *objet* (n'envoyer qu'un seul mél avec l'ensemble des références) ; *par La Poste* à CREA, F-71300 MARY, indiquer la (ou les) référence(s), l'adresse du demandeur, avec 1 timbre pour chaque 4 pages (ou fraction). La liste des documents : **LDC**, 3 p.

Lettre du CREA (Cercle de Réflexion pour une 'Éducation' Authentique). Le CREA n'est inféodé à aucun parti, religion, philosophie, gourou, gouvernement, O.N.G. ... même s'il se peut que ses idées ou ses actes coïncident ponctuellement avec certains des leurs. Le CREA ne vend rien, ne demande aucune adhésion, signature, approbation, engagement...

Cercle virtuel, y participent librement ceux qui se sentent concernés par l'éducation :

- celle qu'ils ont reçue,
- celle qu'ils donnent (par profession ou simplement par leur mode de vie),
- celle qu'ils reçoivent, se donnent ou veulent se donner.

Pour participer à ce cercle et recevoir la Lettre, j'envoie d'abord un message vide à appvie-crea-subscribe@yahoo groupes.fr, puis je réponds au message que le serveur renvoie immédiatement après la demande d'inscription, pour reconformer : je suis alors inscrit sur la liste et le serveur me le confirme.

Il s'agit d'une liste de DIFFUSION et non de DISCUSSION : en m'y inscrivant, je ne reçois QUE la « Lettre » ou bien un message, une fois par mois. À toute heure, je peux en sortir : j'envoie simplement un message vide à appvie-crea-unsubscribe@yahoo groupes.fr : je suis alors retiré de la liste.

CopyLeft : La diffusion, la traduction ou la reproduction, sans but lucratif, de tout ou partie de cette Lettre est **encouragée**, avec mention de la source : CREA, F-71300 MARY, education-authentique.org

Anciennes « Lettres » et plus de précisions sur : education-authentique.org

Dessin offert à LEA par Jean-Pierre Petit

